

## Communiqué

### La qualité de «partenaire de la défense nationale » est attribuée au groupe Uniprotect par Madame Alliot-Marie, Ministre de la Défense

*« La cérémonie d'aujourd'hui est symbolique des liens que je veux voir s'établir entre les différents partenaires.  
Elle témoigne de la vigueur de votre engagement. Votre démarche est exemplaire »*  
Madame Alliot-Marie, Ministre de la Défense, le 28 juin 2005

Le 28 juin dernier, Madame le Ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie a signé une convention Défense-entreprises avec quatorze entreprises sélectionnées au niveau national, parmi lesquels EADS, Total, Gaz de France et Uniprotect pour le secteur de la sécurité.

La signature officielle s'est déroulée à l'hôtel de Brienne, en présence du Chef de l'Etat Major de l'Armée de Terre, le Général Thorette, du Gouverneur militaire de Paris, le Général Valentin et du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire, le Médecin Général Wey.

Lors de son allocution, Madame Alliot-Marie a rappelé l'importance de la réserve dans un système de défense reposant désormais sur le volontariat. Aujourd'hui parfaitement intégrés aux forces d'active, tant sur le territoire national qu'en opération extérieure, les 45 000 volontaires réservistes sont *«devenus un élément essentiel de notre dispositif de défense »*, a-t-elle précisé.



En signant cette convention, Nicolas Le Saux, Président directeur général du groupe Uniprotect, s'est engagé à continuer à faciliter le recrutement et l'emploi de réservistes des armées, ainsi que l'engagement dans la réserve des salariés du groupe.

Par cette convention, le groupe Uniprotect, outre la reconnaissance du statut de « Partenaire de la Défense Nationale », bénéficiera *« des capacités de formation, d'information, de veille et d'intelligence économique, scientifique ou technologique des forces armées. »*

Madame le Ministre a souhaité conclure cet accord par ces mots : *« Par l'ouverture de votre milieu professionnel à la réserve, par les facilités que vous accordez à vos cadres et à vos salariés réservistes, vous contribuez activement au renforcement de ce lien indispensable qui doit exister entre la Nation et son armée.*

*Enfin, et surtout, par votre engagement personnel, vous montrez la voie à tous les responsables, et ils sont nombreux, qui souhaitent manifester leur attachement aux valeurs fondamentales de notre pays. »*



Renseignements et contact : S.Bergonignan, 06 62 51 04 94, Groupe Uniprotect, 5, rue de la terre de feu, 91978 Courtaboeuf cedex.  
[http://www.defense.gouv.fr/sites/defense/votre\\_espace/medias/communiques/ministere\\_de\\_la\\_defense/conclusion\\_de\\_quatorze\\_conventions\\_defense-entreprises](http://www.defense.gouv.fr/sites/defense/votre_espace/medias/communiques/ministere_de_la_defense/conclusion_de_quatorze_conventions_defense-entreprises)